Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260407-D_2026_4_9-DE

Mairie de Pont-Aven

Extrait du registre

des délibérations du Conseil Municipal

décision : D_2026_4_9

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 21

Votants : 22

Objet : Désignation des membres de la commission "Environnement et cadre de vie"

L' an deux mille vingt six, le mardi 07 avril à 20 h 00, le Bureau dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur DAUTEL Christian, Le Maire.

Date de convocation du : 02 Avril 2026

Présents : Monsieur DAUTEL Christian, Monsieur TANGUY Jean-Marc, Madame ROBIN Renée, Madame BLAYO Annick, Madame DIQUELOU GARSON Armelle, Monsieur THUARD Jean-Charles, Monsieur LE GAC Hervé, Madame LE BRETON Marie-Pierre, Monsieur COLLE Gaël, Monsieur LEBRESNE Jean-Claude, Madame DANJOU Maryse, Monsieur LE TALLEC Pierre-Yves, Madame COLINET Camille, Monsieur EVEN Marc, Madame DU PENHOAT Catherine, Madame EVEN Martine, Monsieur KERAUDREN Olivier, Monsieur QUEVAL Benoît, Madame LE COZ Louise, Monsieur JARAUD Lucien, Monsieur GUERNALEC Christian

Pouvoirs :
Madame COUSIN Laurence a donné pouvoir à Madame DU PENHOAT Catherine

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame COUSIN Laurence, Monsieur RIMBERT Ugo

Secrétaire de Séance : Madame Camille COLINET

Vie des assemblées / Désignation de représentants / Rapporteur : M. Jean-Marc TANGUY, 1er adjoint au Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-21 et L. 2121-22 ;
Vu la délibération D_2026_4_7 du Conseil municipal du 07 avril 2026 portant constitution des commissions municipales ;

M. Jean-Marc TANGUY, 1er adjoint au Maire, explique que suite à la création de la commission municipale « Environnement et cadre de vie », la désignation des membres de ladite commission s'effectue selon le principe de représentation proportionnelle au plus fort reste, afin d'assurer une représentation pluraliste de conseillers municipaux.

Il indique que la commission municipale « Environnement et cadre de vie » serait ainsi composée des membres suivants :

Commission « Environnement et cadre de vie »	
1 Président 11 membres	DAUTEL Christian (Président) COLLE Gaël COUSIN Laurence EVEN Marc EVEN Martine JARAUD Lucien LE COZ Louise LE GAC Hervé QUEVAL Benoît TANGUY Jean-Marc DANJOU Maryse GUERNALEC Christian

M. Jean-Marc TANGUY propose également le principe de vote à main levée au lieu de procéder au scrutin secret, sous couvert de l'approbation de l'ensemble du Conseil municipal.

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260407-D_2026_4_9-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,
Adopte le principe de vote à main levée pour la détermination de la composition de la commission « Environnement et cadre de vie »,
Approuve la désignation des membres de ladite commission cités ci-dessus,
• Autorise M. Le Maire, ou son représentant, à signer tout document en application de la présente délibération.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire,
Christian DAUTEL



Emis le 07/04/2026, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 02/06/2026